



COMPTE RENDU

Paris, le 3 décembre 2025

1^{er} GROUPE DE TRAVAIL IRA 25 novembre 2025 PROJET DE TRANSFORMATION DES IRA

La FGF-FO était représentée par Anne FLORENTIN en présentiel et Yves RAICHL en distanciel.

Pour rappel, les Instituts Régionaux d'Administration (IRA) sont chargés de la formation des attachés d'administration de l'Etat.

Ce projet de transformation des IRA, sous la tutelle de la DGAFP, s'inscrit dans la réforme de l'encadrement de proximité de l'Etat, dans un contexte important de renouvellement démographique (30% des effectifs à renouveler d'ici 2032/2033) et d'évolutions de l'action publique.

Ce 1^{er} groupe de travail s'est réuni au lendemain du conseil d'administration de l'IRA de Lille, où le ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, David AMIEL, a annoncé que Lille accueillera le siège du nouvel établissement public unique (EPU), qui fusionnera les cinq IRA actuels.

Cette réforme a débuté courant 2025 et vise à fédérer les instituts au sein d'un opérateur unique, tout en maintenant l'ensemble des six sites : Bastia, Lille, Lyon, Metz, Nanterre et Nantes. Le site de Nanterre, rattaché à l'IRA de Lille, a vocation à devenir un institut à part entière.

Le calendrier prévoit la poursuite du projet avec la désignation d'un préfigurateur en 2026, pour arriver au 1^{er} janvier 2027 au remplacement des IRA par un EPU, doté d'une gouvernance et d'un budget unifiés.

La DGAFP précise que ce projet se justifie par le besoin de la création d'un opérateur pour harmoniser la formation initiale, d'enclencher une réflexion sur la problématique de la formation des contractuels, et de l'évolution des concours dans l'objectif de la diversification des profils des futurs cadres de l'administration.

Il ressort de la présentation du projet par le DGAFP qu'il s'agit d'une véritable restructuration. Loin des affirmations du ministre Laurent MARCANGELI qui se voulaient rassurantes en juin dernier, les situations individuelles des personnels et cadres, ainsi que l'ancrage territorial, ne sont en rien garantis. Le DGAFP s'est refusé à donner une quelconque garantie sur ces sujets.

La FGF-FO a fait part des inquiétudes des personnels des IRA (une vingtaine par site) sur l'impact de ce projet sur les évolutions organisationnelles de chaque site, par la fusion des fonctions supports. A ce jour, les futurs organigrammes ne sont toujours pas connus.

La FGF-FO a également interrogé la DGAFP sur les moyens humains, budgétaires et immobilier alloués pour cet EPU, sur l'organisation du dialogue social.

La DGAFP a répondu, qu'à ce stade, les macro-organigrammes sont en cours de finalisation, et qu'il appartiendra au futur directeur de cet EPU, prochainement recruté, de conduire cette réforme, à effectifs constants.

La FGF-FO a également dénoncé le verrouillage du conseil d'administration, dont la composition donnerait une place extrêmement prépondérante aux représentants des administrations employeuses, au détriment des représentants des personnels, des intervenants ou des anciens élèves.

Enfin, le calendrier de la mise en œuvre de ce projet apparaît extrêmement contraint.

Informations complémentaires :

- Le bilan du CIGEM sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CSFPE ;
- Le dispositif « passerelle » sera ouvert à d'autres ministères. Actuellement, ce dispositif de formation permet aux personnels de l'enseignement de l'Education Nationale de devenir cadres administratifs. C'était une de nos revendications.